

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**38 700 \$ disponibles et le 16 avril
date limite pour déposer une demande**

**Nouveautés au Fonds culturel 2013 de la MRC : l'enveloppe majorée de
5 000\$, boursiers au programme et soirée de remise d'attributions !**

(Beauharnois – Le 25 février 2013) C'est dans un esprit à la fois novateur et précurseur que le Fonds culturel de la MRC de Beauharnois-Salaberry est de nouveau disponible en 2013.

- Enveloppe majorée -

Suite aux consultations publiques de l'automne dernier et à la suggestion de son Conseil de la Culture, la MRC a convenu de majorer de 5 000 \$ cette année son Fonds culturel, l'enveloppe budgétaire passant de 30 à 35 000 \$. À cette somme s'ajoute un montant 2012 non utilisé, portant ainsi la totalité du fonds 2013 à 38 700 \$.

Ainsi, pour une treizième année consécutive, la MRC soutient par ce fonds la création, la production, la diffusion et la mise en œuvre d'activités culturelles, tout en contribuant au rayonnement de la culture sous toutes ses formes. En fait, depuis l'existence du Fonds, ce ne sont pas moins de 302 595 \$ qui ont été attribués !

- Bourses et soirée d'attributions -

La MRC a décidé d'innover cette année en instaurant un volet « bourses » à son Fonds culturel. « *Il a été convenu d'ajouter ce volet de sorte à pouvoir soutenir le travail des créateurs et des professionnels, de même que de favoriser les artistes de la relève et les talents émergents* » de commenter M. Philippe Laplante, coordonnateur à la Culture pour la MRC.

De plus, dans l'optique de mousser davantage cette heureuse initiative financière destinée à la communauté culturelle régionale et de sorte à procurer un rayonnement accru à ses heureux bénéficiaires, la MRC tiendra cette année pour la première fois une soirée officielle d'attributions. Sans en connaître encore l'heure et l'endroit exact, cet événement prendra place le 30 mai prochain.

- Critères d'attribution -

La MRC rappelle aux demandeurs potentiels que les projets sont analysés à la lumière de critères d'attribution bien spécifiques. Ainsi, les projets soumis doivent se conformer aux orientations et aux objectifs de la politique culturelle de la MRC, témoigner d'un rayonnement significatif, faire la démonstration qu'ils sont structurants et qu'ils représentent un apport important à la vitalité culturelle.

- Formulaire de demande et date limite -

La communauté culturelle régionale et les passionnés de culture ont donc jusqu'au **16 avril prochain à 16 H** pour soumettre une demande au Fonds culturel 2013.

Il est possible de se procurer le formulaire de demande directement aux bureaux de la MRC, situés au 2 rue Ellice à Beauharnois, ou encore en effectuant la demande par courriel auprès du coordonnateur à la Culture de la MRC, M. Philippe Laplante, à l'adresse p.laplante@mrc-beauharnois-salaberry.com.

«Il faut prendre en compte que l'édition 2013 du Fonds s'inspire et s'arrime grandement avec les orientations de la politique culturelle de la MRC nouvellement adoptée et que, dans ce contexte, l'accompagnement des demandeurs par le personnel de la MRC s'en trouve renforcée » de mentionner en conclusion Mme Linda Phaneuf, directrice générale de la MRC.

Alors faites vite ! Vous avez jusqu'au 16 avril prochain pour adresser une demande.

MRC de Beauharnois-Salaberry

- 30 -

Source : Guy Longtin
Coordonnateur aux communications
MRC de Beauharnois-Salaberry
Tél : (450) 225-0870 (poste 226)

Courriel : g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com